

Province de Québec,  
M.R.C. de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 14 septembre 2021, à 20 h, à la salle du Centre récréatif de Saint-David situé au 25, rue Théroix à Saint-David, et ce, en raison des règles de distanciation physique exigées par la Santé publique qui ne peuvent être respectées à l'intérieur de la salle de Conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine et Robert Émond tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-09-163

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Émond et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-164

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2021

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2021;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2021 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du rapport financier au 31 juillet 2021 qui affiche un solde à la caisse de 126 698,96 \$, des dépôts à terme au montant de 918 229,28 \$, un ajustement et des chèques en circulation au montant de 12 139,73 \$ pour un solde aux livres de 1 032 788,51 \$. Le total des revenus de juillet se chiffre à 93 241,88 \$ et celui des déboursés à 968 202,79 \$.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault mentionne que l'ajout d'heures d'ouverture à la bibliothèque municipale n'a pas eu de conséquence sur l'achalandage. Elle souligne aussi avoir assisté à une réunion de l'Association des Loisirs le 31 août dernier au cours de laquelle il a été notamment question du dossier du camp de jour estival qui a connu une baisse d'inscriptions en 2021 et des changements envisagés pour la mission de l'organisme.

La conseillère Linda Cournoyer mentionne que l'organisme ComUnité tiendra sa prochaine réunion le 28 septembre prochain au cours de laquelle il sera question de l'activité en lien avec l'Halloween. Elle termine en indiquant que la rentrée scolaire s'est bien déroulée à l'école et au service de garde.

Le conseiller Robert Émond mentionne qu'il n'y a pas de développements dans le dossier régional relié à la Culture.

Le maire indique qu'il ne siège plus sur le Comité régional des cours d'eau et qu'il a quitté le comité de suivi budgétaire de la MRC puisqu'il ne se représente pas au poste de maire lors de la prochaine élection. Il mentionne que le calendrier relatif aux matières résiduelles préparé par la MRC de Pierre-De Saurel, inséré à l'intérieur de la prochaine édition automnale du journal municipal, a fait l'objet d'une modification en ce qui concerne la fréquence de la cueillette du bac noir en décembre; il termine en soulignant que des discussions sont en cours pour les cueillettes de janvier et février 2022.

#### Paiement des comptes

2021-09-165

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 161 482,82 \$ et de comptes payés pour un montant de 44 804,08 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du registre de correspondance de septembre 2021 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 6 août au 7 septembre 2021.

2021-09-166

#### Modification de l'organigramme de la Municipalité

Considérant que le Conseil municipal souhaite apporter des modifications à l'organigramme de la Municipalité;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu de modifier l'organigramme en place en y ajoutant un poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e) afin d'apporter un soutien à la direction générale dans ses différentes tâches.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-167

#### Embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier

Considérant l'offre d'emploi publiée à deux reprises par la Municipalité en lien avec un poste à la direction générale;

Considérant que les élus ont retenu la candidature de M. Mark McDuff pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

Considérant que M. McDuff possède les compétences et aptitudes requises;

Considérant qu'un contrat de travail et une description de tâches ont été préparés et soumis au Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Émond et résolu que M. Mark McDuff soit embauché au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-David, et ce, à compter du 27 septembre 2021 avec une période de probation de six mois. Il est également résolu d'approuver la description de tâches du poste de directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que le contrat de travail de M. McDuff et d'autoriser le maire à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

#### Contrat de travail de la directrice générale adjointe

2021-09-168

Considérant que M. Mark McDuff occupera le poste de directeur général et secrétaire-trésorier à compter du 27 septembre prochain;

Considérant que ce Conseil souhaite garder à l'emploi de la municipalité Mme Sylvie Letendre au poste de directrice générale adjointe à compter du 27 septembre 2021;

Considérant qu'un contrat de travail et une description de tâches ont été préparés et soumis au Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que Mme Sylvie Letendre occupe le poste de directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-David, et ce, à compter du 27 septembre 2021. Il est également résolu d'approuver la description de tâches du poste de directrice générale adjointe ainsi que le contrat de travail de Mme Letendre et d'autoriser le maire à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-169

#### Désignation pour signature de chèques et autres effets bancaires

Considérant que ce Conseil souhaite désigner un administrateur supplémentaire à l'égard de tout compte détenu par la Municipalité à la Caisse Desjardins des Chênes;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil désigne M. Mark McDuff, directeur général et le secrétaire-trésorier, à titre d'administrateur de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Desjardins des Chênes afin d'exercer tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants :

- émettre, accepter, endosser ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer et approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-170

Contrat de gestion modifié du Centre récréatif

Considérant que le 14 septembre 2016 un contrat de gestion du Centre récréatif de Saint-David est intervenu entre le Municipalité et l'Association des Loisirs de Saint-David d'Yamaska inc.;

Considérant que l'Association et la Municipalité conviennent qu'il y a lieu de modifier ce contrat afin d'en limiter l'objet;

Considérant qu'une copie de ce contrat de gestion modifié du Centre récréatif de Saint-David a été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise la conclusion d'un contrat de gestion modifié pour le Centre récréatif avec l'Association des Loisirs de Saint-David d'Yamaska inc. et désigne le maire et la directrice générale/secrétaire trésorière à titre de signataires de ce contrat et de tout document s'y rattachant.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-171

Mandat pour les services juridiques de l'année 2022

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 selon les termes de l'offre de service du 19 août 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-172

Mandat d'audit des états financiers pour l'exercice 2021

Considérant l'offre de service obtenue de la firme FBL S.E.N.C.R.L.;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil retienne les services de la firme FBL Société de comptables professionnels agréés à titre d'auditeur indépendant pour l'année financière 2021, au coût de 10 250 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-413.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-173

Achat des équipements informatiques nécessaires aux membres du Conseil municipal

Considérant que les élus du Conseil municipal utilisent des iPads pour le logiciel du Conseil sans papier et le traitement de leur courrier électronique;

Considérant que les équipements présentement utilisés ont été acquis en 2014 et ne répondent plus adéquatement aux besoins des élus;

Considérant l'offre obtenue par la coordonnatrice aux technologies de l'information de la MRC de Pierre-De Saurel pour le remplacement des équipements désuets;

Considérant que les iPad désuets seront cédés aux élus qui le souhaitent pour une somme de 50 \$;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise l'achat de sept iPad avec AppleCare+ au coût total de 3 556 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-174

Achat des équipements en lien avec la réalisation du projet retenu dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés

Considérant que le projet *Sortons de notre isolement* soumis dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés a été retenu;

Considérant que ce projet prévoit la mise en place d'activités pour les aînés et l'ensemble de la communauté dans la salle communautaire;

Considérant que la réalisation de ces activités nécessite l'acquisition d'équipements électroniques et d'électroménagers ainsi que l'achat d'une thermopompe afin de climatiser la salle communautaire;

Considérant que le coût des équipements requis est estimé à 25 000 \$;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise l'achat des équipements nécessaires au projet *Sortons de notre isolement* et affecte ces dépenses au poste budgétaire numéro 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-175

Projet de la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy en lien avec des bourses provenant des municipalités

Considérant que la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy souhaite favoriser la rétention des jeunes dans la MRC de Pierre-De Saurel tout en favorisant leur persévérance scolaire et leur formation dans le seul établissement d'enseignement supérieur de la région;

Considérant que la Fondation souhaite offrir des bourses provenant des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel dès cet automne;

Considérant que la Municipalité de Saint-David souhaite participer au projet de la Fondation;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise le versement annuel d'un montant 300 \$ pour les 5 prochaines années à la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Demande d'achats présentée par le directeur du Service de Sécurité incendie

2021-09-176

Considérant la demande d'achat présentée par le directeur du Service de Sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l'achat de plaques et portefeuilles avec identification pour les pompiers du Service de sécurité incendie, au coût de 800 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-699.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-177

Promotion du lieutenant Pascal Aubry au grade de capitaine au sein du Service de sécurité incendie

Considérant la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le lieutenant Pascal Aubry soit promu au grade de capitaine au sein du Service de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-178

Demande de droits de passage soumise par Moto Club Drummond inc.

Considérant qu'une demande d'autorisation concernant des droits de passage a été soumise à ce Conseil par le Moto Club Drummond inc.;

Considérant que la circulation sur la chaussée devra se faire conformément à la Loi sur les véhicules hors route et selon le Code de la sécurité routière ainsi que dans le respect du voisinage;

Considérant que le Moto Club Drummond inc. devra porter une attention particulière aux traverses, en s'assurant d'utiliser des tuyaux du diamètre requis pour ne pas créer d'obstruction et de ne pas laisser de terre dans les cours d'eau verbalisés et fossés à la fin de la saison;

Considérant que le règlement numéro 591-2020 autorise la circulation des véhicules hors route sur la chaussée du 5<sup>e</sup> Rang pour la période du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil accorde à Moto Club Drummond inc., pour la saison 2021-2022, la permission de traverser la chaussée à la hauteur du numéro civique 205 dans le 5<sup>e</sup> Rang ainsi qu'à la hauteur du numéro civique 81 dans le 13<sup>e</sup> rang pour rejoindre les sentiers du Club Vagabond. Il est également résolu de mandater l'inspecteur municipal pour s'assurer de l'installation de la signalisation routière requise pour permettre la circulation des véhicules hors route.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-179

Contrat de travail du responsable du Centre récréatif

Considérant que le contrat de travail du responsable du Centre récréatif s'est terminé le 31 août 2021;

Considérant que ce Conseil désire renouveler ce contrat de travail pour une durée déterminée;

Considérant qu'un contrat de travail et une description de tâches pour le poste de responsable du Centre récréatif ont été préparés et soumis au Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil approuve la description de tâches du responsable du Centre récréatif ainsi que le contrat de travail de M. Yvon Hébert et autorise le maire à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-180

Contrat de travail du responsable du Centre récréatif et journalier municipal

Considérant que la résolution numéro 2021-08-155 retient la candidature de M. Stéphane Mélançon pour le poste de responsable du Centre récréatif et journalier municipal;

Considérant qu'un contrat de travail et une description de tâches pour le poste de responsable du Centre récréatif et journalier municipal ont été préparés et soumis au Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve la description de tâches du responsable du Centre récréatif et journalier municipal ainsi que le contrat de travail de M. Stéphane Mélançon et autorise le maire à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-181

Contrat de travail de la coordonnatrice en loisir

Considérant que la coordonnatrice en loisir consacre désormais l'ensemble de ses heures de travail à la Municipalité de Saint-David puisque l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services conclue avec les municipalités de Saint-Robert et Yamaska a pris fin le 28 août 2021;

Considérant que des modifications doivent être été apportées à la description de tâches de la coordonnatrice en loisir;

Considérant que le volet *loisirs, sports et évènement* du Centre récréatif a été confié à la coordonnatrice;

Considérant qu'un contrat de travail et une description de tâches pour le poste de coordonnatrice en loisir ont été préparés et soumis au Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil approuve la description de tâches de la coordonnatrice en loisir ainsi que le contrat de travail de Mme Vickie Larouche et autorise le maire à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-09-182

Autorisation de dépenses pour l'organisation de diverses activités

Considérant que la coordonnatrice en loisir prévoit l'organisation de diverses activités au cours des prochains mois;

Considérant les demandes financières en lien avec ces activités soumises au Conseil municipal par la coordonnatrice en loisir;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise un montant de 1 825 \$ pour l'organisation d'une activité pour enfants dans le cadre du Marché public du Parc Jonathan-Würtele du 19 septembre prochain et de la mise en place de concours en lien avec l'Halloween et le temps des fêtes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2021-09-183

Levée de la séance

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

---

Maire

---

Directeur général et secrétaire-trésorier